

Réponse à l'Ours

Dans l'Ours de juillet-août 2017, Mr Jean-Louis Panné recense mon livre la Bande noire paru récemment aux éditions de l' Echappée. Son texte appelle de ma part un minimum d'éléments de réponse.

Commençons par le début, le titre de l'article : «Le Creusot 1882, de la violence ouvrière».

L'action ne se passe pas au Creusot mais dans le bassin minier de Montceau-les-Mines. Les villes sont voisines mais je montre bien au début de mon livre l'antagonisme historique qui les sépare. On a l'impression que cette histoire s'arrête en 1882 ! Au début de sa recension, Mr Panné résume les événements jusqu'en 1882 après l'incendie de La Chapelle du Bois-du-Verne à Montceau-les-Mines ! La lutte chroniquée dans mon livre va pourtant durer encore 3 ans ! La chronologie est importante et les actions qui suivent ont un sens, pourtant ! Clarification politique, changement de structuration militante, avalanche d'actions entre 1883 et 1885, deuxième procès etc.

Mon étude serait une synthèse de travaux déjà effectués dont on connaîtrait déjà les grandes lignes.

J'ai mentionné ces travaux. Les deux ouvrages sérieux historiquement étant «l'histoire du mouvement anarchiste» de Jean Maître et les articles de Roger Marchandeu dans une revue locale. Les deux mémoires de masters universitaires abordant la question n'apportant eux aucun élément nouveau à ces anciens travaux¹. Avant le mien, aucun ouvrage n'a été consacré à la Bande noire. J'ai travaillé plusieurs années sur le sujet aux sources directes des archives. Celles du deuxième procès de 1885 n'avaient jamais été consultées et pour cause : elles n'ont été mises à la disposition du public que récemment. J'ai suivi la trace de ces jeunes libertaires qui formaient la Bande noire (dont Mr Panné ne pipe mot) jusqu'aux archives du bagne et des hôpitaux, elles-mêmes précédemment ignorées. Et ce travail n'est pas terminé, je le poursuis encore. Ce livre fait 190 pages. C'est la moitié de son volume initial pour des raisons éditoriales. S'il s'agit d'une synthèse, c'en est une ! Mais de mon propre travail.

Je ne donnerais pas assez d'éléments sur la société secrète La Marianne qui précède la Bande noire.

Outre le fait que d'autres «détails» seront mis en ligne sur le site que je consacre au livre: <http://labandenoire.jimdo.com>, les archives que j'ai étudiées ne contiennent guère plus d'éléments majeurs sur le sujet. Ceci pour un raison simple : La Marianne, société secrète fortement structurée faisait une chasse impitoyable aux mouchards. Et c'est principalement par la surveillance policière que ces quelques éléments d'information nous sont connus aujourd'hui. De plus, mon récit est centré sur la Bande noire, il ne s'arrête pas aux prémisses et couvre 7 années de lutte...

J'utiliserais à tort le mot «totalitaire».

D'après Mr Panné, ce serait anachronique et sur le fond non justifié ! Passons sur l'anachronisme (le mot vient certes du 20^{ème} siècle...) et concentrons-nous sur le fond.

«totalitaire» est employé page 40 de mon livre à propos du curé Gauthier dans la phrase suivante : « Il vient renforcer une présence religieuse déjà totalitaire et inquisitoriale.». Mr Panné m'oppose qu' «à aucun moment les réunions dans les cafés ne sont interdites» ! Ce qui est faux. Il y a bien des réunions dans les cafés mais la plupart sont clandestines car une loi interdit de se réunir à plus de 20 et de le faire sans déclaration à la mairie. Les autres rassemblements ont lieu dans les bois justement pour échapper aux dénonciations. Le terme « totalitaire » désigne bien là le contrôle social et politique de la population ouvrière que ce curé va renforcer jusqu'à provoquer l'explosion sociale du 15 août 1882 à Montceau-les-Mines.

¹ Voir introduction et note référant ces travaux dans mon livre.

J'effectuerais trop de «jugements de valeurs péjoratifs» à l'égard des «réformistes».

Mr Panné semble contester (je dis «semble» car c'est assez alambiqué dans sa recension) le fait qu'ils se soient, comme je l'écris, «ralliés à la république bourgeoise». De deux choses l'une : ou la république de 1882 n'était pas bourgeoise, ou les réformistes (en l'occurrence les possibilistes du parti ouvrier) ne s'y étaient pas ralliés !

Il faudrait que Mr Panné nous éclaire sur ce qu'il veut dire.

Pour moi, c'est clair, les socialistes «possibilistes» misaient sur les élections et participaient à la criminalisation d'un mouvement social qui luttait autrement. J'apporte des éléments en ce sens dans mon ouvrage. J'engage également le lecteur à lire ma chronique du congrès de 1882 du parti ouvrier édifiante sur le sujet sur mon site : <https://labandenoire.jimdo.com/en-savoir-plus/>

J'attribuerais à tort une paranoïa à Jean Baptiste Dumay.

Dumay est le leader possibiliste local. C'est lui qui tente de réglementer les chambres syndicales de Montceau-les-Mines pour les inclure dans le parti ouvrier. J'écris qu'il verra dans l'émeute du 15 août 1882 un «complot ourdi contre la fédération socialiste de Saône-et-Loire». Oui. Et ce n'est pas moi qui le dis, c'est Dumay lui-même dans ses mémoires². Il ajoute même que ce complot vient du patron Chagot aidé par la police du gouvernement et que celui qui mit le feu à La Chapelle fut le curé lui-même ! Sans commentaires.

Pour Mr Panné, ce serait «trop facile de l'incriminer» (dans le sens ici de le juger trop mollasson) car le président du tribunal veut lui faire porter le chapeau³ ! Outre le fait que Dumay n'est pas sur le banc des accusés, le fait que la justice veuille le rendre responsable d'un acte révolutionnaire (qu'il a lui-même condamné) ne fait pas pour autant de lui un révolutionnaire.

Alors pourquoi toutes ces torsions et distorsions de l'Histoire et de mes propos ?

Débordé par les actions anarchistes, Jean Baptiste Dumay quitte la scène du bassin minier fin 1882 avant le premier procès. Pour Mr Panné, fin de l'Histoire ! Un seul être manque et tout est dépeuplé... Alors Mr Panné s'emploie à défendre ce «lâcheur» et «coureur de candidature» (comme le décrivait le journal lyonnais *L'Étendard révolutionnaire* en 1882). Le but de sa recension étant, à travers cette défense, de condamner les actions violentes de la Bande noire. Cette violence dont il m'accuse d'être un propagateur irresponsable à la fin de sa critique !

J'aurais, en lieu et place «d'un bilan sur le long terme des actions de la Bande noire», fait «des allusions à l'époque actuelle», donnant le sentiment que «ce qui compte pour [moi] est de fustiger des adversaires politiques d'aujourd'hui» !

Mais Mr Panné ne nous précise rien qui pourrait étayer un temps soit peu ses accusations : En quels termes je ferais l'apologie de la violence ? Qui sont ces «adversaires politiques» ?

Alors soyons ici précis. J'effectue un parallèle dans ma conclusion avec les émeutes de banlieue dans la France de 2005 montrant que la condescendance déniait tout pensée politique aux émeutiers étaient de même nature en 1882. C'est ce que je pense. Je cite d'ailleurs dans mon livre le bilan tiré par d'autres des actions de la Bande noire, bilan que je respecte mais que ne partage pas car pour moi l'Histoire du mouvement ouvrier n'est pas finie. Quant à mes supposés adversaires politiques d'aujourd'hui, je concluais sur le ton de l'humour qu'il ne faut pas vendre la peau de l'Ours avant de l'avoir tué.

Yves Meunier,
2 août 1017

2 *Mémoires d'un militant ouvrier du Creusot (1841-1905)*, Maspéro 1976, Cénomane 2010

3 Le président du tribunal faisant référence à la correspondance de Dumay avec l'un des accusés lors du premier procès en 1882. Voir mon texte sur la mystification autour du terme Grand soir devenu mythe révolutionnaire sur mon site : <https://labandenoire.jimdo.com/grandsoirmisajour/>. Dumay écrivait « grand jour » et le chroniqueur du Figaro Georges Bataille transforma le terme en Grand soir pour mêler Dumay à l'émeute d'août 1882 qui eut lieu la nuit...